

Communiqué

Paris, le 16 / 12 / 2022

NumAlim poursuit la constitution du référentiel d'informations produits UniversAlim et s'inscrit dans la continuité de la collaboration portée par GS1 France au travers de l'initiative CodeOnline Food.

GS1 France a récemment annoncé l'évolution à venir, fin mars 2023, du registre CodeOnline Food (35 données essentielles décrivant les informations présentes sur les packagings des produits alimentaires) pour se recentrer sur le registre CodeOnline (multi secteurs, centré sur les 7 données essentielles qui constituent la « carte d'identité du produit »). Or, le développement d'une base d'informations produits, avec un nombre de données bien plus important, fiable et maîtrisée par les acteurs est plus important que jamais.

Parmi ses missions, NumAlim, Société Coopérative d'Intérêt Collectif, continue d'accompagner les entreprises de l'agroalimentaire dans le partage de toutes les caractéristiques, attendues par le public et l'écosystème digital (applications, sites, pouvoirs publics...), soit entre 50 données actuellement et 150 d'ici fin 2024. Ces informations, qui intègrent en premier lieu les 7 données essentielles de la « carte d'identité du produit », représentent le « CV » des produits. Aussi, NumAlim aide les entreprises à garantir la maîtrise et la fiabilisation de ces données, avec son partenaire ConsoTrust et ses technologies d'intelligence artificielle.

NumAlim va donc prolonger et amplifier avec sa base UniversAlim, les efforts réalisés par GS1 France, avec des descriptifs de plus en plus complets, pour des « étiquettes digitales » plus informatives que les emballages physiques. UniversAlim vise ainsi à rassembler toutes les informations intéressantes pour les consommateurs et les données requises par la réglementation :

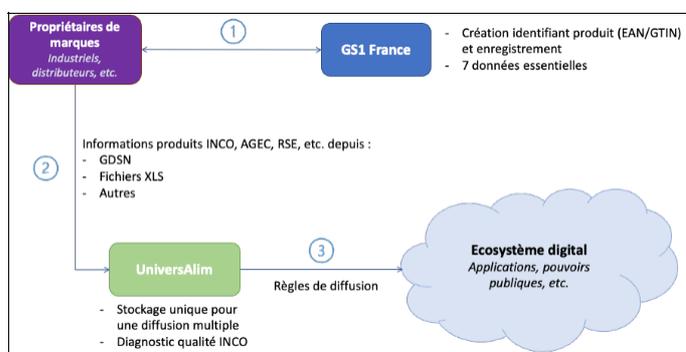
- les données 'INCO' , issues du règlement Information Consommateur : dénomination, liste des ingrédients, allergènes, déclaration nutritionnelle...
- des données additionnelles de composition (dont la teneur en fruits et légumes)
- les caractéristiques de recyclabilité, dans le cadre de la loi AGEC qui entrera en vigueur au 1er janvier 2023, puis d'autres données environnementales ou RSE
- des données complémentaires (labels, bien-être animal...)

Construites sur la base des standards développés par GS1, les solutions développées par NumAlim et ses partenaires garantissent maîtrise et efficacité aux acteurs de la chaîne alimentaire.

En tant qu'industriel de l'agroalimentaire, pour partager vos informations produits avec l'ensemble de l'écosystème via NumAlim :

1. créez le code identifiant de vos produits (GTIN / EAN) et enregistrez le via votre outil habituel ou via le registre en ligne CodeOnline de GS1 France avec les 7 données essentielles (contacts et renseignements sur le site www.gs1.fr)
2. alimentez gratuitement la base UniversAlim avec toutes les données additionnelles nécessaires aux échanges avec l'écosystème digital (données INCO, AGEC, RSE...). Cette

alimentation peut se faire soit depuis le réseau GDSN (Global Data Synchronisation Network, réseau d'échanges de fiches produits au standard GS1) via votre fournisseur de catalogue électronique, soit par l'envoi d'un fichier contenant les informations de vos produits.



3. Une fois vos données dans la base, nous réalisons un diagnostic de la qualité de vos données au périmètre INCO. Si le résultat satisfait à nos critères de qualité, nous publions vos informations, sinon, nous sommes en mesure de vous accompagner, avec notre partenaire Consotrust, dans la maîtrise et la fiabilité de vos informations produits.

C'est collectivement, industriels, coopératives, distributeurs de toutes tailles et fédérations, que nous pourrons relever le défi de la confiance, de la transparence et de la conformité aux nouvelles attentes sociétales.

A propos :

Imaginée à la suite des Etats Généraux de l'Alimentation, NumAlim, Société Coopérative d'Intérêt Collectif installée à Paris, rassemble 55 sociétaires représentatifs de l'ensemble du secteur agroalimentaire et des consommateurs. Les six collèges représentent les différents acteurs, chacun avec une part de voix en Assemblée Générale : Organisations représentatives de la production agricole, interprofessions et Numagri (25%); organisations représentatives de la transformation dont l'ANIA, La Coopération Agricole, ILEC et des entreprises de toutes tailles (15%); organisations représentatives de la distribution & restauration dont la FCD (10%); organisations représentatives des consommateurs et de la société civile (30%); partenaires des domaines alimentaires, numériques, recherche, enseignement (10%); salariés de la SCIC NumAlim (10%) - conformément aux impératifs d'une SCIC. Les Pouvoirs publics soutiennent NumAlim, ainsi que Bpifrance et la Banque des Territoires. NumAlim est présidée par Philippe Tillous-Borde, dirigée par Jérôme François, avec Guillaume Ardillon comme directeur Opérations & Technologies